

OUI À LA CITÉ DE LA MUSIQUE

Améliorer l'outil de travail du personnel, des artistes et des élèves qui l'utiliseront, bâtir un équipement public de qualité, voilà en substance l'argument qui a fait pencher la balance dans la difficile pesée des intérêts à laquelle s'est livré le comité du SIT.

Le SIT appelle donc à voter OUI à la Cité de la musique le 13 mars prochain, mais aussi à s'engager plus largement pour la musique et sa diversité. Les futurs frais de fonctionnement ne doivent pas accaparer toutes les ressources publiques au détriment des autres musiques. L'enveloppe globale dédiée aux musiques doit ainsi grandir et garantir cette diversité, gage de richesse pour les publics et la vie culturelle de la cité. **DDF**